

**Lettre de mission à Madame Erica Dumont
Vice-présidente en charge des usages numériques**

Madame la Vice-présidente, chère collègue,

En tant que Vice-Présidente en charge des usages numériques, vous mettrez en œuvre la politique de l'établissement concernant les ressources numériques nécessaires à l'accomplissement de ses missions et à son bon fonctionnement. Dans le cadre de vos missions, vous vous appuyerez notamment sur la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et le Service de Pédagogie du Supérieur (SPS), en lien avec la Vice-présidente de la Formation.

Je souhaite que l'efficacité et la cohérence des systèmes d'information soient renforcées afin que les ressources numériques puissent répondre au mieux aux besoins de l'Université aujourd'hui et à l'avenir. Les choix effectués quant aux solutions logicielles et matérielles mises en œuvre dans l'établissement doivent avant tout répondre aux besoins des usager.es et des personnels. Il s'agira de faciliter tous les aspects de la vie universitaire : la formation initiale et continue, l'apprentissage, la recherche, l'insertion professionnelle ainsi que les activités de gestion et de soutien de nos missions.

Ainsi, vous vous attacherez plus particulièrement aux actions suivantes :

- Vous veillerez à la mise en œuvre du schéma directeur (SDSIN) et vous participerez à la définition des évolutions de ce dernier, notamment en participant aux comités de pilotage.
- Vous travaillerez avec la DSI, le SPS et les autres services concernés sur les aspects transversaux du numérique afin de soutenir la collaboration entre les équipes.
- Vous soutiendrez, en lien avec la DSI, le SPS et la DFVE, l'accompagnement des usager.es dans l'utilisation des outils numériques et dans le déploiement de nouveaux outils pour répondre aux besoins de la communauté universitaire.
 - Dans ce but, vous identifierez avec la Vice-présidente en charge de la Recherche la solution la plus adaptée pour résoudre les difficultés techniques des activités scientifiques et événements à distance, comme les colloques, les soutenances de thèse... Ce choix s'appuiera sur une évaluation des besoins et une analyse de l'existant, en interne comme dans d'autres établissements, pour formuler des propositions de solutions.
 - Dans le cadre de la formation, vous coordonnerez avec la Vice-présidente en charge de la Formation les actions d'accompagnement, de conseil, de formation et de coproduction des ressources pour renforcer l'utilisation des outils numériques, notamment pour des dispositifs de cours à distance, de cours hybrides et d'autres dispositifs spécifiques comme des MOOC ou des podcasts.
- Vous serez en charge des projets d'aménagement pédagogique des salles de cours et de tiers lieux en lien avec la Vice-présidente Formation et le Vice-président en charge des Campus et de la transition écologique.
- En lien avec la Vice-présidente Recherche et la Vice-présidente de la Formation ainsi qu'avec la direction du Service commun de la documentation, vous contribuerez au déploiement de la politique d'accès à la documentation numérique.
- Dans le cadre du périmètre de vos missions, vous contribuerez également à la mise en œuvre du projet de la Ruche (le *Learning Centre*). Vous participerez plus précisément à l'AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) numérique pour travailler sur l'intégration du numérique dans le nouveau bâtiment.
- Vous organiserez des Commissions Numérique de l'Établissement (CNE) où vous présenterez les orientations numériques de l'université, en lien avec la DSI et le SPS.
- Vous représenterez l'université dans les instances concernées par le numérique, comme le CA de l'AMUE ou le réseau des Vice-président.es numériques.

Présidence - Campus berges du Rhône

18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07

Tel. +33(0)4 78 69 71 52 - presidence@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr

- Vous veillerez enfin à l'articulation de la stratégie numérique avec les politiques mises en œuvre par les institutions auxquelles l'université est liée, en particulier les autres établissements du site, la COMUE et le MESRI.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions, vous bénéficierez d'une décharge d'enseignement de 192h par an.

Je vous remercie, Madame la Vice-présidente, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université démocratique, ouverte et solidaire.

Lyon, le 20 mai 2021

Nathalie Dompnier

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

